

<http://www.snetap-fsu.fr/10-decembre-2010-Adjoints.html>



10 décembre 2010 - Adjoints techniques de laboratoire

- Métiers - TFR-ATFR - Carrière, rémunération, conditions de travail - CAP des ATFR : Adjoints techniques de formation et de recherche -

Date de mise en ligne : samedi 11 décembre 2010

Date de parution : 3 février 2011

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Compte-rendu syndical

La [CAP](#) s'est réunie le 10 décembre 2010 sous la présidence de M. MERILLON

Six représentants de l'Administration et six représentants élus des personnels étaient présents (Estelle Schutz, Martine Tichet, Cyrille Chicon, Carole Simon, Dominique Musset, Fabienne Moyen) ; Martine Roffat et Pascal Lamiche avaient été invités en qualité d'experts.

En préambule, les élus font une déclaration liminaire pour exposer la grande inquiétude de la filière laboratoire :

- sur son devenir
 - par le chantage à la non promotion, par la non notation reportant l'attribution des bonifications 2011 à la prochaine CAP.
 - par la non entrevue avec l'[IGAPS](#) et l'absence de note de service donc un traitement inéquitable des propositions d'avancements.
 - par l'inquiétude pour la gestion des différents corps dans le cadre de la fusion avec la filière Formation Recherche.
- **Approbation du compte rendu de la CAP précédente**

Approuvé à l'unanimité

- **Promotions au choix**

Trois postes étaient à pouvoir.

Seize agents étaient proposables, six sont dans le processus d'accès au corps des techniciens de laboratoire, un agent n'a pas été proposé.

Le choix a donc été fait parmi neuf propositions.

À noter que nos inquiétudes sur le pré-tri qui pouvait être fait en inter-région par les IGAPS n'a pas été fait pour cette promotion, les effectifs promus-promouvables étant trop faibles.

Les trois agents promus ont été contactés.

- **Nomination d'un ATL principal de deuxième classe dans le cadre du recrutement de travailleurs handicapés**

L'État est tenu d'employer 6 % de travailleurs handicapés dès lors qu'il occupe plus de vingt agents.

Dans ce cadre un agent a été recruté et nommé après visite médicale le déclarant apte. Les élus déclarent être heureux de voir un agent supplémentaire qui sort de la précarité de sa situation de remplaçant sur un poste vacant.

Le choix d'un recrutement au grade de principal est également satisfaisant car les élus restent fermement opposés aux recrutements sans concours dans le corps des adjointes techniques.

- **Compte rendu d'expertise suite à une demande de révision de notation au titre de l'année 2009**

Lecture du compte rendu final. La situation semble être en voie d'amélioration, puisqu'il n'y a plus de remontées d'informations négatives vers les élus ni l'administration.

- **Questions diverses**
- Devenir du corps des adjointes techniques de laboratoire

Monsieur François MOREAU rappelle que les techniciens de laboratoire n'ont pas de possibilité de promotion vers la catégorie A, que la DGAFP demande aux ministères de fusionner les corps au sein des catégories A,B et C et que les métiers sont relativement proches donc il n'est pas absurde d'envisager la fusion.

Cela ouvrirait une voie de promotion aux [TEPETA](#) et techniciens de laboratoire vers la catégorie A, mais aussi cela augmenterait les promotions de C en B.

Cette procédure de fusion devrait être bouclée fin 2011, début 2012. Un groupe de travail sur l'intégration des adjointes techniques devrait se tenir après l'avis de la fonction publique sur la partie techniciens.

Pour ce qui est du nom du corps remanié, il garderait celui de Formation Recherche.

Les élus demandent à ce que l'on veuille bien au traitement équitable des différents corps (chose dont les IGAPS peuvent se charger).

Nous avons fait part de nos inquiétudes sur la perte d'identité qui pourrait advenir à l'enseignement technique, ainsi que la perte de spécificité.

La gestion d'un corps de près de 500 agents n'aura pas rien à voir avec celle d'un corps de 80 agents comme actuellement.

- Inquiétude sur le traitement équitable des agents pour les propositions d'avancement

Les IGAPS effectuent selon les effectifs un traitement national ou en inter-région tout en vérifiant s'il y a des oublis, volontaires ou non ! Ils assurent faire un travail collégial préalable à la CAP.

L'IGAPS passe au moins une fois par an dans les établissements. Le rencontrer est une démarche volontaire et conseillée.

- Situation des postes vacants

Sur les 34 postes vacants, 23,5 équivalents temps pleins ([ETP](#)) ont été recrutés.

- Concours 2011

La politique actuelle d'emploi des fonctionnaires n'ouvre aucune perspective en matière de recrutement, d'autant que les listes complémentaires du concours de techniciens 2008 ont été épuisées.

N'hésitez pas à nous contacter (sur nos adresses e-mail educagri) pour tous les sujets individuels ou d'ordre général liés à la vie du corps des adjointes techniques ou à la filière laboratoire d'enseignement.

Représentants Snetap-[FSU](#) à la CAP

• Titulaires

Dominique MUSSET [1]	LEGTA Vendôme	0254674400	dominique.musset educagri.fr
Martine TICHET	LEGTA Périgueux	0553026200 poste 30	martine.tichet educagri.fr
Estelle SCHUTZ	LEGTA de Meurthe et Moselle	0383183400	estelle.schutz educagri.fr
Cyrille CHICON	LPA Magnac-Laval	0555609300	cyrille.chicon educagri.fr
Carole SIMON	LEGTA Charleville-Mézières	0324576698	carole.simon educagri.fr

• Suppléants

Véronique AUDOUY	LEGTA Dax	0558987033 poste 252	veronique.audouy educagri.fr
Thierry JEANNERET	LEGTA Pontivy	0297259310	thierry.jeanneret educagri.fr
Ilham CHRIFI	LEGTA Libourne	0557552121	ilham.chrifi educagri.fr
Fabienne MOYEN	LEGTA Ondes	0561003070 poste 354	fabienne.moyen educagri.fr
Marie-Bernadette LARCHER	LEGTA Yvetot		

Élus catégoriels Snetap-[FSU](#)

Odile CELESTIN	LEGTA Rennes Le Rheu	0299297345 poste 136 ou 138	odile.celestin educagri.fr
Martine ROFFAT [2]	LEGTA Roanne Chervé	0477448200	martine.roffat educagri.fr

[1] coordonnateur

[2] expert à la CAP